



Département de la Vendée (85)

Commune de la Tranche sur Mer

PLAN LOCAL D'URBANISME




5.1 Servitudes d'utilité publique

LIBELLÉ	CODE	OBJET	DATE CREATION	GESTIONNAIRE
PASSAGE DES PIÉTONS SUR LE LITTORAL	EL9	Passage des piétons sur le littoral. Servitude appliquée de plein droit sur l'ensemble du littoral (instituée le 01 novembre 1978 par la loi du 31 décembre 1976)	En cours d'institution (non instituée à ce jour sur la commune de La Tranche sur Mer)	DDEA

SYNTHESE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Passage des piétons sur le littoral - EL9

-  Non représentée
-  Servitude longitudinale de passage des piétons
-  Servitude de passage transversale au rivage

